

ELICE ou l'école des créateurs



Publiée le 7 mars 2006 - Témoignage de Maxime Jore, directeur de ELICE

Elice, un accompagnement spécifique aux créateurs d'entreprise

" L'association Hauts-de-Seine Initiative, qui est à l'origine du projet, accompagne depuis plusieurs années les porteurs de projets de création d'entreprise. Cette expérience a permis de se rendre compte que cet accompagnement ne suffisait pas aux personnes très en difficulté comme les bénéficiaires des minima sociaux. Malmenés par la vie, ayant perdu confiance en eux et en leur capacité d'entreprendre et de réussir, ce public a besoin d'un accompagnement spécifique, personnalisé et global. Très souvent les bénéficiaires du RMI ou de l'API (Allocation de parent isolé) cumulent les difficultés sociales et économiques et ont été meurtris par la vie. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont sans compétence ou qualité professionnelle. Je pourrais vous donner l'exemple de personnes ayant eu des postes importants au sein de grandes maisons. Elles ont pu, après des moments difficiles, monter leur activité de portage d'affaires et utiliser un carnet d'adresse qu'elles ont réactivé et fait fonctionner.

ELICE existe depuis le 1er juin 2005 et la première formation a débuté en novembre 2005 avec un groupe de 21 personnes. "

Un contenu de formation adapté pour une plus grande autonomie

" La formation s'articule autour de trois domaines. Le premier se déroule en interne à l'école et concerne l'autonomie personnelle. L'objectif est d'aider la personne à se reconstruire, à reprendre l'habitude de se lever le matin, à prendre soin de son apparence, à respecter des horaires de rendez-vous, à gérer ses émotions et son stress, à gérer la relation aux autres.

Le deuxième domaine de formation s'intitule « autonomie professionnelle » et vise à renforcer les compétences liées à son futur métier ou à se perfectionner. Nous sous-traitons cette partie à des organismes de formation spécialistes de la matière et du secteur choisi.

L'autonomie entrepreneuriale est le troisième domaine de formation. Des matières très concrètes comme la stratégie d'entreprise, la gestion, le marketing, le management, etc. sont abordées, développées et appliquées à chaque projet de création.

Les financeurs qui soutiennent notre projet sont le Conseil général du 92, le Fond social européen (FSE), le contrat de plan Etat-Région, EDF, la Caisse d'épargne, la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Ils sont particulièrement intéressés par les dynamiques d'apprentissage que nous développons. Nous travaillons beaucoup sur la dynamique de groupe et l'interaction relationnelle pour aider la personne à se restructurer. La force et la richesse du groupe est une réelle plus-value pour ces publics souvent très isolés socialement. "

Des projets de création d'entreprise très diversifiés

" Cela va de l'entreprise de sécurité, du restaurant indien, au commerce de produits

exotiques, au transport de personnes dépendantes ou comme je vous en ai parlé plus tôt, le portage d'affaires. Notre objectif est que le lien entre la personne et le projet soit et reste cohérent. Les histoires et les parcours de chacun sont suffisamment différents pour représenter une véritable richesse de niche de création d'activités. "

Les prétendants à la formation

" Les candidats doivent obligatoirement bénéficier du RMI ou de l'API dans les Hauts-de-Seine et passer par leur référent social pour s'inscrire dans cette formation. Il est aussi nécessaire de parler, lire et écrire le français et bien sûr d'avoir suffisamment envie de se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise. La formation est gratuite et permet au porteur de projet de continuer de bénéficier de ses allocations. "

